

L'AVOCAT, Chef d'orchestre des droits des mineurs en situation de handicap

21^{ÈMES} ASSISES
DES AVOCATS
D'ENFANTS

PROGRAMME



Organisées par le barreau de Rouen,
en partenariat avec la Carpa, le Conseil Départemental de Seine-Maritime et Dalloz,
les 21^{èmes} Assises des Avocats d'Enfants vous proposent de participer à deux journées d'interventions
expertes sur les droits des enfants en situation de Handicap :

1^{ère} journée

Jeudi 18 novembre 2021

« L'Avocat, Chef d'orchestre de la compensation du handicap de l'enfant ».

2^{ème} journée

Vendredi 19 novembre 2021

« L'Avocat, Chef d'orchestre de l'indemnisation du handicap ».

PROGRAMME DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

L'avocat chef d'orchestre de la compensation du handicap de l'enfant

Modérateurs :

Matinée Isabelle JORON avocate

Après-midi Anaïs PICARD TEKIN avocate

9h00

Accueil par Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de ROUEN
et Monsieur le Président du Conseil Départemental de SEINE MARITIME

9h15

Introduction des travaux

- Présentation de la diversité des handicaps, visions positives du handicap, notions de capacité, capabilité ;
- Le rôle de l'avocat : garantir les droits des mineurs issus de la loi du 11 février 2005
« pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » dite loi handicap et contribuer à leur effectivité.

EN PARTENARIAT AVEC

10h30	Pause-café
10h45	Reprise Conseiller et accompagner l'enfant en situation de handicap face aux administrations : • Présentation de La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) • Comment l'avocat doit-il constituer et déposer le dossier, puis assister et accompagner la famille devant l'équipe pluridisciplinaire et la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ? <i>Intervenante Armelle BODET-ROUSSIGNOL, avocate</i> • Connaître les dispositifs d'orientation scolaire : milieu ordinaire (ULIS, AESH...) et/ou milieu spécialisé (IME, Impro, ITEP...) pour informer et aider les familles à anticiper et choisir le meilleur dispositif dans l'intérêt de l'enfant <i>Intervenante Astrid LEFEZ, avocate</i>
12h15	Pause déjeuner sur place
14h00	Reprise Connaître les aides sociales à mobiliser pour l'enfant en situation de handicap • Panorama des différentes aides sociales pour l'enfant en situation de handicap : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH et les six compléments, prestation de compensation du handicap ...) <i>Intervenante Astrid LEFEZ, avocate</i> Exercer les recours contre les décisions rendues en matière de compensation de handicap ou d'orientation. Quelle juridiction ? Quelle procédure ? Quel dossier ? • Les différents recours contre les décisions rendues en matière de compensation de handicap ou d'orientation : la particularité du recours préalable obligatoire contre une décision de la CDAPH, le Recours contentieux contre une décision de la CDAPH devant le Pôle Social du Tribunal Judiciaire, la compétence du tribunal administratif pour certains domaines <i>Intervenante Armelle BODET-ROUSSIGNOL, avocate</i>
15h30	Pause
15h45	Reprise Comment préparer la majorité légale de l'enfant en situation de handicap L'habilitation familiale (préparation du dossier ...). Le mandat de protection future pour autrui (rôle de l'avocat, du notaire), dispositions à mettre en œuvre pendant la minorité de l'enfant pour préparer son projet de vie <i>Intervenants Annie COUPET, avocate et Gonzague LAMORIL, Notaire</i>
17h00	Fin de la journée
19h00	Soirée festive et musicale Orchestre de jazz, cocktail dinatoire servi par le Restaurant le XXI, soirée dansante

PROGRAMME DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

L'avocat chef d'orchestre de la réparation de l'enfant en situation de handicap

Modérateurs :

Matinée Catherine KERSUAL avocate

Après-midi Pierre CONIL avocat honoraire

- 9h00** **Propos introductifs**
L'avocat, chef d'orchestre de la détermination du responsable et de l'indemnisation des préjudices
Intervenants Florence VERHAEGHE et François JEGU, avocats
- 9h15/9h45** **Les différentes hypothèses ouvrant droit à réparation intégrale du handicap de l'enfant**
• Les hypothèses de responsabilité médicale : cadre juridique de la loi du 4 mars 2002 dite loi Kouchner, conditions de la réparation du préjudice d'un enfant né handicapé, l'intervention de la solidarité nationale.
• Les accidents de la vie sans tiers responsable ou avec un tiers responsable impliqué
- 9h45/10h30** **L'élaboration du projet de vie :**
• Comment l'avocat doit-il envisager ce préalable indispensable à une réparation intégrale du dommage corporel ?
- 10h30** **Pause**
- 10h45** **De l'obtention à la gestion des fonds alloués à l'enfant**
• Comment l'avocat va-t-il coordonner les partenaires nécessaires à une réparation intégrale :
• Le rôle de l'inspecteur régleur : outils juridiques et pratiques nécessaires à la négociation en dommage corporel.
• L'indemnisation sous forme de rente mensuelle, ou d'une capitalisation : choix stratégiques et juridiques.
• Utilisation et placements de fonds : rôle des représentants légaux, rôle du JCP, arbitrage entre rendement à long terme et utilisation nécessaire à court terme.
Interventions de Xavier LE MASNE DE CHERMONT conseiller en gestion de patrimoine chez CAP FINANCE et de Fabienne LECOIFFIER, inspecteur régleur chez GROUPAMA
- 12h15** **Pause déjeuner sur place**
- 14h00** **Reprise**
- 14h15/16h00** **Les avocats à l'écoute des tribunes philosophiques et politiques**
Sensibilisation de la communauté juridique au sort des enfants en situation de handicap, évocation du handicap, de sa conception, de sa prise en charge sociale, politique et juridique
par Jean Baptiste PREVOST philosophe du droit, juriste, auteur du livre « Penser la blessure ».
- 16h00** **Lecture de la motion conclusive et temps d'échange**
- 17h00** **Fin de la journée**